



## OBLIGATION CO<sub>2</sub> : BIONERSIS LÈVE 1 MILLION D'EUROS SUPPLEMENTAIRES

Paris le 10 novembre 2010 – Au terme d'un placement privé d'Obligations à Bons de Souscription d'Actions (OBSA), Bionersis, le leader mondial de la valorisation du biogaz de décharges, annonce la levée de 1 million d'euros supplémentaires auprès d'investisseurs qualifiés.

Le montant brut d'émission d'OBSA par Bionersis, compte tenu de cette levée supplémentaire, est de 1 060 200 euros représentant 3.534 OBSA;

Cette opération intervient peu de temps après l'offre publique réalisée au cours de juillet 2010 et va permettre à BIONERSIS de consolider sa structure financière afin de soutenir sa stratégie de développement sur de nouvelles zones géographiques et d'initier les premières démarches de la phase II de son plan : la production d'électricité. Il est à préciser que les investisseurs participant à ce placement n'ont pas reçu d'informations supplémentaires autres que celles diffusées dans le prospectus lors de l'émission de juillet 2010.

"Nous nous réjouissons que l'obligation CO<sub>2</sub>, particulièrement adaptée à notre activité, continue à attirer de nouveaux investisseurs, déclare Nicolas Heuzé, Directeur Général de Bionersis. Cette nouvelle émission va nous permettre d'accélérer notre croissance et le développement de notre portefeuille de projets, créateur de valeur supplémentaire pour nos actionnaires."

Les OBSAs ont été placées aux mêmes conditions que les obligations émises le 26 juillet 2010 (i.e. une obligation d'une valeur nominale de 300 €, assortie de 10 BSA, chaque BSA offrant aux investisseurs la possibilité de souscrire à une action nouvelle de BIONERSIS au prix de 8,50€. Le coupon de cette obligation étant déterminé chaque année dans une fourchette allant de 7 % à 15 %, en fonction du cours moyen du Crédit Carbone (CER - Certified Emission Reduction) au delà d'un seuil plancher. Le 26 juillet 2010, le montant brut final de l'opération s'était élevé à 5 983 800 euros représentant 19 946 OBSA et 199 460 BSA attachés.

Les Obligations et les BSA seront admis aux négociations le 16 novembre 2010 sous les codes ISIN FR0010915991 et ISIN FR0010916007 au groupe de cotation E1 du marché Alternext.

Cette opération était dirigée par Bryan, Garnier & Co.

### **Principales caractéristiques des Obligations**

Durée de l'emprunt	5 ans à compter du 27 juillet 2010
Intérêt annuel	Le taux d'intérêt de cette émission est égal au taux fixe de 7 %, augmenté d'une marge fonction de la moyenne du prix du CER sur la période d'intérêts concernée cette marge étant plafonnée à 8 %, soit un taux d'intérêt total de 15 %, selon la table présentée ci-dessous

<b>Prix moyen du CER pendant la Période d'Intérêts</b>	<b>Intérêt de base</b>	<b>Marge fonction de la moyenne du prix du CER</b>	<b>Taux d'intérêt</b>
inférieur ou égal à 14 euros	7 %	0 %	7 %
supérieur à 14 euros et inférieur ou égal à 15 euros	7 %	1 %	8 %
supérieur à 15 euros et inférieur ou égal à 16 euros	7 %	2 %	9 %
supérieur à 16 euros et inférieur ou égal à 17 euros	7 %	3 %	10 %
supérieur à 17 euros et inférieur ou égal à 18 euros	7 %	4 %	11 %
supérieur à 18 euros et inférieur ou égal à 19 euros	7 %	5 %	12 %
supérieur à 19 euros et inférieur ou égal à 20 euros	7 %	6 %	13 %
supérieur à 20 euros et inférieur ou égal à 21 euros	7 %	7 %	14 %
supérieur à 21 euros et inférieur ou égal à 22 euros	7 %	8 %	15 %
supérieur à 22 euros	7 %	8 %	15 %

Depuis l'émission le 27 juillet 2010, le prix du CER a évolué à la hausse de 11,66 € à 12,30 €.

Amortissement normal

Les Obligations seront amorties en totalité le 27 juillet 2015 par remboursement au prix de 300 € par Obligation, soit 100 % du prix d'émission des Obligations

Taux de rendement actuariel brut

En raison du caractère variable du rendement applicable aux Obligations, il n'est possible de déterminer le taux de rendement actuariel des Obligations applicable sur toute la durée de l'emprunt que sur la base du coupon minimum et maximum ainsi que sur la base des valeurs haute et basse des BSA. Dans ces hypothèses, le taux de rendement actuariel brut ressort entre 8,5% et 20,5%

## **Principales caractéristiques des BSA**

Nombre des BSA attachés à chaque Obligation	A chaque Obligation sont attachés 10 BSA, ce qui représente un nombre total maximum de 35.340 BSA en cas de souscription intégrale de 3.534 OBSA. Les BSA seront immédiatement détachés dès l'émission des OBSA
Nombre d'actions susceptibles d'être émises par exercice des BSA	35.340 BSA donneraient lieu à l'émission d'autant d'actions représentant au maximum 1 % du capital de la Société après émission des actions nouvelles résultant de l'exercice des BSA, mais avant dilution résultant de l'exercice au maximum des 654.660 BSPCE en circulation et des 199.946 BSA émis le 27 juillet 2010 non encore exercés à ce jour.

## **Calendrier indicatif de l'opération :**

16 novembre 2010	Date du règlement-livraison des OBSA Date d'inscription des Obligations et des BSA aux négociations sur le marché Alternext de NYSE-Euronext
------------------	---

Lors de l'offre publique réalisée en juillet 2010, un prospectus a été visé par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro n° 10-212 en date du 30 juin 2010, et est disponible sans frais et sur simple demande auprès de la société BIONERSIS, 176 avenue Charles De Gaulle, 92 200 Neuilly Sur Seine, de Bryan, Garnier & Co et sur les sites Internet de BIONERSIS ([www.bionersis.com](http://www.bionersis.com)), de NYSE Alternext ([www.alternext.fr](http://www.alternext.fr)) et de l'Autorité des Marchés Financiers ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

---

**Bionersis** est un acteur global du secteur des énergies renouvelables spécialisé dans la valorisation du biogaz de décharge. Bionersis dispose d'une forte capacité de production de crédits carbone (CERs) grâce à ses unités de captage et de destruction du méthane issu des décharges. Le modèle innovant de Bionersis est particulièrement adapté aux pays d'Amérique Latine et d'Asie et contribue à la lutte contre le réchauffement climatique.

[www.bionersis.com](http://www.bionersis.com)

*BIONERSIS est cotée au Alternext depuis le 8 mars 2010 (FR0010294462 - ALBRS)*

## **CONTACTS**

### **RELATIONS PRESSE**

Agence I2D Paris - Nicolas Gourgues  
Tél. : +33 (0)1 42 28 28 50  
[ng@i2d-paris.com](mailto:ng@i2d-paris.com)

### **COMMUNICATION FINANCIÈRE**

Aelium - S. Kennis  
Tél. : +33 (0)1 44 91 52 50  
[skennis@aelium.fr](mailto:skennis@aelium.fr)